

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Menaces, violences et viol,
le calvaire enduré par une
femme pour protéger sa
famille

Faits divers page 14

Élections sénatoriales : Mantes-la-jolie recalée

Dossier page 2

La juridiction versail-laise a annulé les décisions prises par le conseil municipal du 9 juin dernier relatives au vote pour les « *grands électeurs* » en vue des prochaines élections sénatoriales. À cause d'irrégularités constatées par le service de la légalité. Un nouveau conseil municipal est convoqué pour le mercredi 28 juin.



EPONE
Guy Muller :
« On est à
la période
charnière »

Actu page 4

■ **ORGEVAL**

Inauguration d'un nouvel espace
de vie sociale

Page 4

■ **AUBERGENVILLE**

Parents et enfants, ensemble
pour grandir et s'épanouir

Page 7

■ **MANTES-LA-JOLIE**

La Ville veut reprendre la gestion
des espaces verts

Page 11

■ **FLINS-SUR-SEINE**

Un employé de Renault abusait
sexuellement ses collègues

Page 14

■ **VALLEE DE SEINE**

Les Yvelines s'enflamment
pour l'Olympisme

Page 16

■ **POISSY**

Un festival pour (re)donner goût
à la lecture

Page 18

LES MUREAUX

L'industrie automobile
prépare ses grandes
manœuvres

Actu page 6



MANTES-LA-VILLE
Comment
le festival
Contentpourien
a traversé les
années FN

Actu page 8



ACHERES
Respekt,
la brasserie
locale 100 %
Yvelinoise

Actu page 12

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES

**DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN
VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?**

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

MANTES-LA-JOLIE

Élections sénatoriales : Mantes-la-jolie recalée

La juridiction versaillaise a annulé les décisions prises par le conseil municipal du 9 juin dernier relatives au vote pour les « grands électeurs » en vue des prochaines élections sénatoriales. À cause d'irrégularités constatées par le service de la légalité. Un nouveau conseil municipal est convoqué pour le mercredi 28 juin.

■ SALONIC BRAMUDA

Rira bien, qui rira le dernier ! La ville de Mantes-la-Jolie n'a pas été capable d'organiser sans encombre un conseil municipal entièrement dédié à la désignation par vote des « grands électeurs » qui prendront part au scrutin des sénatoriales du 24 septembre prochain.

Les membres de la majorité avaient pourtant quitté l'hôtel-de-ville rigolards comme des gamins qui venaient de jouer un vilain tour au groupe d'opposition Mantes Unie pour l'Avenir. En faisant voter un élu de leur équipe pour le duo de gauche le Printemps Mantais, ils permettaient au couple composé de l'écologiste Guillaume Quévarec et de l'ex-LFI Audrey Hallier d'obtenir un « grand électeur » de plus, un « grand électeur » qui aurait dû aller logiquement à la liste Mantes Unie pour l'Avenir sans cette manœuvre de bas-étage. Une manœuvre, la deuxième du genre en peu de temps,

qui fait suite à l'élection récente d'Audrey Hallier au conseil d'administration d'une société d'économie mixte présidée par le maire.

Seulement voilà, la rigolade allait être de courte durée pour Raphaël Cognet et ses amis au sens large puisqu'il englobe aussi le duo de gauche, supposé d'opposition, souvent contre Raphaël Cognet, tout contre même.

Nouveau conseil le 28 juin ou le 3 juillet

Quelques jours après ce conseil municipal, à la lecture du procès-verbal de la séance, le contrôle de la légalité alertait immédiatement le préfet sur des irrégularités constatées dans le document. Le représentant de l'État dans le département saisissait alors sans délai le tribunal administratif de Versailles, lequel annulait pure-

ment et simplement les délibérations à cause d'irrégularités, irrégularités portant notamment sur le procès-verbal erroné et des règles de parité non-respectées.

Résultat de ce raté magistral, un nouveau conseil municipal est prévu le mercredi 28 juin. Si ce jour-là qui tombe au beau milieu de la fête musulmane de l'Aïd El Kebir, le quorum n'est pas atteint, une nouvelle séance aura lieu le lundi 3 juillet prochain.

La décision du tribunal administratif de Versailles a pour la ville de Mantes-la-Jolie des effets désastreux en termes d'image.

Elle a déjà donné lieu à des tensions notables entre certains élus et des cadres municipaux. Selon nos informations, Olivier Barbier, adjoint à la vie associative et démocratie participative a exprimé ses reproches

à la directrice générale des services (DGS). Quant à Gwen Raffin, directrice générale-adjointe (DGA) en charge de ces questions, elle a eu aussi droit à des remontrances du maire. Mais c'est de fait toute une chaîne administrative et politique qui a failli lors de cet épisode pitoyable. Si une erreur humaine est toujours possible, les choses doivent être organisées de telle manière qu'elle soit rattrapable et rattrapée. Ce qui ne s'est pas produit sur ce conseil municipal.

La majorité municipale a trouvé le temps d'organiser un mauvais tour aux opposants de Mantes Unie pour l'Avenir avec la complicité du Printemps Mantais mais n'a pas pris le temps de veiller à l'essentiel : l'organisation réglementaire de cette séance.

Aujourd'hui, plusieurs questions se posent sur l'organisation administrative et politique de cette ville. Si on

a compris qu'une DGA et la DGS ont bien failli, d'autres ont été aux abonnés absents. À commencer par Edwige Hervieux, première adjointe aux affaires générales et à l'administration. D'habitude si prompte à s'occuper des détails, elle est passée à côté de l'important, trop occupée sans doute à se trouver un strapontin sur une liste aux prochaines sénatoriales. Quant au directeur de cabinet Guy De Chergé qui ne déteste pas se mêler de l'administration communale, il s'est transformé en fantôme sur cette affaire.

« Clairement, ce flop donne le ton de l'ambiance générale, relève un élu d'une commune voisine. Que ça arrive dans mon village, passe encore. Mais dans une ville de 45 000 habitants comme Mantes c'est quand même hallucinant. Là, Raphaël va non seulement avoir beaucoup de mal à expliquer que c'est la faute de Bédier mais il va aussi passer pour un maire un peu léger auprès du préfet ». ■

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES CÔTER AUX MANTAIS ?

S'estimant diffamé par notre journal, le maire de Mantes-la-Jolie a déposé plainte contre nous. Cette plainte sera instruite par quatre avocats dont un ténor du droit de la presse, Me Daoud. D'après ses confrères, il est à 800 € du taux horaire. Nous vous proposons de **deviner quel sera le coût TTC** de sa démarche pour les habitants, sachant que ses frais de justice sont pris en charge par la ville. Ce coût TTC sera estimé par un avocat spécialisé et déposé chez un huissier.

Nom et prénom :

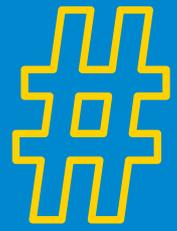
Adresse :

Courriel : Téléphone : Votre estimation du coût TTC :

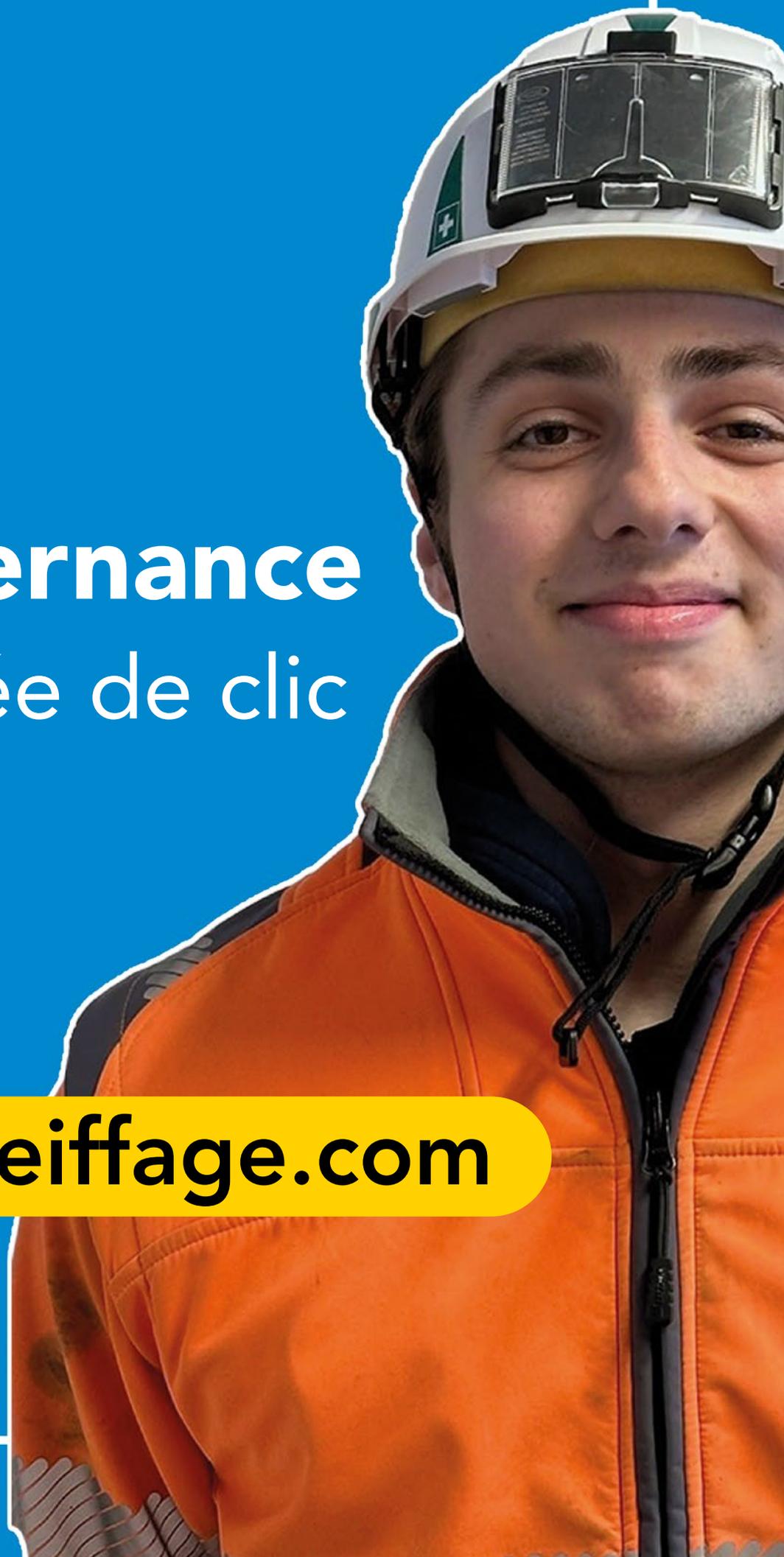
Ce coupon devra être envoyé à l'adresse postale du 9, rue des Valmonts, 78711 Mantes-la-Ville.

Pour toute participation en ligne, envoyez votre estimation et vos coordonnées à l'adresse mail : cognetpaslagazette@gmail.com

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

Votre
 **alternance**
à portée de clic

jobs.eiffage.com



EPONE

Guy Muller : « On est à la période charnière »

Dans le premier épisode de notre série d'entretiens avec les maires du territoire, Guy Muller (LR) revient sur ses projets et sa volonté de faire d'Épône une ville de demain.

■ MAXIME MOERLAND

Nous sommes à mi-mandat, comment jugez-vous vos actions pour Épône jusqu'ici ?

La grande partie de ce premier mandat a été de mettre en musique ces différents projets pour qu'ils démarrent réellement, et qu'on voit des choses à partir de fin 2023. Malgré tout, on a quand même fait des choses pendant la première mandature, en particulier la réalisation des travaux sur le temple David, qui est un monument historique sur la ville d'Épône. Cette démarche est pour moi importante, parce que c'est le respect du patrimoine historique communal qu'on va léguer. On est aussi en train de réaliser des travaux importants sur le stade des Aulnes, avec la réfection de vestiaires qui en avaient bien besoin, et la création d'un environnement logistique autour du stade qui soit digne d'une ville comme la nôtre.

Quels sont les grands projets à venir sur la commune ?

Il y a d'abord la rénovation, voire la création du quartier gare. On a com-

mencé à travailler là-dessus en 2015, mais on n'a pas encore posé la première pierre. Il y a aussi le quartier mairie, qui est composé de plus de 300 logements sociaux. Au niveau de la qualité des logements, il n'a pas été bien suivi. J'ai d'ailleurs demandé la mise en insalubrité d'une quarantaine d'entre eux. En dehors de cela, on travaille sur sa restructuration pour l'ouvrir et en faire un lieu de vie, d'échange et de passage, et qu'il soit le lien entre le futur quartier gare et le futur quartier du centre-ville. Les accords seront signés en fin d'année, et les premières opérations devraient démarrer en début d'année 2024.

Parallèlement à cette démarche, on a démarré des actions pour continuer à garder de la vie et du lien dans le centre-ville. On essaie de mettre en place des commerces qui soient complémentaires, avec par exemple la boutique à l'essai, et un rendez-vous de food-trucks à partir de septembre. Un autre élément important, c'est la place des services. Avec le groupe La Poste, on met en place une concier-

gerie d'hyper proximité adaptée au quartier, avec notamment des casiers à disposition 24h/24. Cela devrait démarrer en fin d'année.

Dans le même temps, dans le cadre de l'ancienne mairie, nous allons créer un espace de co-working, mais également de petit événementiel d'entreprise. Autre grand projet, la création d'une maison médicale avec une pharmacie sur le centre-ville. C'est un véritable besoin, car il n'y a plus qu'un médecin en ville aujourd'hui. Si tout se passe bien, on devrait avoir le premier coup de pelle en fin d'année 2023 ou début 2024. C'est un bilan invisible de la première partie du mandat qui va devenir visible à tous les niveaux sur la deuxième partie. On est à la période charnière.

Le projet de fusion avec Mézières est-il toujours d'actualité ?

Aujourd'hui, il n'y a pas d'avancée significative. Il est clair qu'Épône et Mézières c'est le même bassin de vie, mais une fusion ça se prépare, et ça se met en place avec des volontés communes. Ça a été évoqué, mais on n'a pas été plus loin. Je pense que ça se fera à terme, mais je ne sais où est le terme. Je pense que ce serait cohérent. Mutualiser des services, par exemple, ça aide. Il se trouve que malheureusement on démutualise



Guy Muller est le maire de la commune d'Épône depuis 2014.

la police, qui ne sera plus pluricom-munale, pour des raisons d'organisations, mais c'est plus du fait du maire de Mézières que du mien.

Les débuts de la communauté urbaine GPSEO ont été controversés, quelle est votre opinion sur sa mise en place ?

Il y a eu des difficultés de mise en place et d'organisation, sans doute. Mais je dois dire que les choses sont en train de s'améliorer. Je suis sûr que dans 10 ans, tous les maires seront contents qu'il y ait GPSEO, à condition qu'ils aient tous la volonté d'être partie prenante. Car il y a encore quelques maires, que je ne citerai pas, qui ont peut-être tendance à dire « il faut que ça m'apporte quelque chose de plus à ma ville », sans penser au territoire de GPSEO. Mais c'est en

train d'évoluer, on retravaille sur les attributions de compensation, sur la taxe des ordures ménagères... Je suis d'un tempérament optimiste. Ça va dans le bon sens, laissons du temps au temps.

Pensez-vous déjà à briguer un troisième mandat ?

Je n'y pense pas tous les matins en me rasant (rires). Il est important de faire en sorte que les projets qu'on est en train de mettre en place puissent aller jusqu'au bout sans rupture. Que ce soit avec moi ou un autre, peu importe. C'est frustrant, quelque part, quand on commence un projet et qu'on ne l'amène pas au bout. Je ne suis plus tout jeune, mon état de santé est ce qu'il est. Mais j'ai la volonté de faire en sorte que les projets démarrés aillent au bout. ■

EN BREF

POISSY

Fin des cérémonies de remise des diplômes du passeport du civisme

Lancé en octobre par Gilles Djeyaramane, le Passeport du civisme a clôt sa première édition le 22 juin lors d'une cérémonie au gymnase Marcel Cerdan. Au total, 545 diplômes ont été remis aux élèves pisciacais de CM2.

En octobre, le passeport du civisme a débarqué à Poissy en octobre sous l'impulsion de Gilles

Djeyaramane et grâce aux associations du Lions Club et du Souvenir français. Les élèves de 26

classes de CM2 des différentes écoles pisciacaises avaient alors toute l'année scolaire pour effectuer diverses actions de manière non contrainte sur les 8 thématiques suivantes : les valeurs de la République, préserver son environnement, savoir donner, se protéger et protéger les autres, pour se protéger et porter secours, le devoir de mémoire, adopter l'envie d'engagement et découvrir le patrimoine de la ville.

Entre le 8 et 22 juin, plusieurs des cérémonies ont eu lieu et c'est 545 diplômes passeport du civisme qui ont été remis aux jeunes pousses. La dernière s'est déroulée au gymnase Marcel Cerdan en présence de l'Éducation Nationale et de Gilles Djeyaramane. « Tous les enfants ont bien participé, c'est une grande joie d'avoir vu autant de mobilisation » se félicite l'élu à la citoyenneté. Par ailleurs, chaque élève a pu recevoir également une calculatrice avant leur entrée au collège. ■



545 diplômes passeport du civisme qui ont été remis aux jeunes pousses.

ORGEVAL

Inauguration d'un nouvel espace de vie sociale

Le 14 juin, un nouvel espace de vie sociale a été inauguré à Orgeval par la CAF des Yvelines et portera le nom d'Inter'val.

Armelle Péricard- présidente de la commission d'action sociale de la CAF des Yvelines - Hervé Char-nallet, le maire d'Orgeval, et Karl Olive, le député de la 12^{ème} cir-conscription des Yvelines, du beau monde était donc présent pour l'inauguration du nouvel espace de vie sociale de la Ville, « Inter'val ».

Cet établissement a été financé par la CAF du 78 à hauteur de 73 000 euros dont 50 000 euros pour l'aménagement des locaux et 23 000 euros pour le fonctionnement. L'objectif d'« Inter'val » est de réunir et fédérer autour de projets communs les habitants, les anciens orgevalais ou ceux nouvellement installés.

Pour rappel, les espaces de vie sociale sont des lieux de proximi-

té, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage, ainsi que la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. ■



L'objectif d'« Inter'val » est de réunir et fédérer autour de projets communs les habitants, les anciens orgevalais ou ceux nouvellement installés.

ANDRESY

La troisième Gratiferia débarque le 2 juillet

Outre un repas partagé ouvert à tous le midi, le marché gratuit d'Andrésy proposera aux habitants de nombreux articles variés et des activités de plein air toute la journée.

Comme son nom l'indique, la Gratiferia est un marché gratuit tout droit venu d'Argentine. Le concept ? Les volontaires viennent déposer des objets dont ils n'ont plus besoin, sans rien demander en retour. Une sorte de brocante gratuite ouverte à tous, qui revient pour la troisième fois à Andrésy le dimanche 2 juillet de 12h à 19h, plus précisément au centre commercial des Charvaux.

Outre les articles de sports, d'activités de plein air, de jardinage ou encore les vêtements à récupérer, un repas partagé est organisé à midi, où chaque participant est invité à apporter quelque chose à grignoter.

Des jeux de plein air seront également de la partie toute la journée, ainsi qu'un atelier de réparation de vélo, un atelier anti gaspillage alimentaire et un atelier lombricompostage avec l'association Les Colibris dès 14h. ■



■ EN IMAGE

POISSY

Les rues pisciacaises en forme pour la fête de la musique

Que vous préférerez le rock, le reggae, l'électro ou les bandas, il y avait de fortes chances que vous trouviez chaussure à votre pied lors de la fête de la musique à Poissy, le mercredi 21 juin dernier. Le centre-ville a vibré au son des différents DJ et groupes, en particulier du côté de la rue du 11 novembre avec The Jag Band qui a su électriser le public, mais surtout dans l'avenue du général de Gaulle, noire de monde et baignée dans une ambiance de feria du sud-ouest. Enfants survoltés, mélomanes conquis et fêtards rassasiés, les signes d'une fête de la musique réussie. ■

ACHERES

Week-end de fête au parc Millet

La fête de l'été d'Achères proposera son lot d'activités le samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet, entre concerts, spectacles et animations destinées aux enfants.

Les Achéroises et Achérois auront l'embaras du choix pour se divertir, le week-end du 1^{er} et 2 juillet. La fête de l'été s'apprête à investir le parc Millet pour deux jours d'animations avec pour débiter, la fête de l'enfance le samedi de 14h30 à 18h. De nombreux stands attendront les familles avec, pèle mèle, du paintball adapté, de la danse, des baptêmes de poney, des structures gonflables ainsi qu'un stand d'initiation au rugby avec le Rugby Club d'Achères. À 19h, on enchaînera ensuite avec une soirée guinguette animée par le groupe Paradoxe.

Le lendemain, place à la fête de l'amitié de 12h à 18h : 40 associations seront sur place dès midi, avant l'arrivée à 15h du groupe Like a rockstar qui fera vibrer le parc Millet en revisitant les tubes des plus grands groupes de rock. Les plus jeunes pourront, eux, s'occuper avec du kart à pédales, une aire de jeu gonflable et un parcours d'obstacles. ■

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS



à partir de 125 000 euros

Frais de notaire offerts jusqu'au 31 juillet 2023

Crédits visuels : Architectonia (architecte) et KDSL (graphiste)

LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74



LES MUREAUX

L'industrie automobile prépare ses grandes manœuvres

L'Oxygen Factory des Mureaux accueillait la Start 2023, la convention annuelle de Next Move. Durant toute la journée du 22 juin, ses membres ont pu discuter du futur des industries de la mobilité.

■ AURELIEN BAYARD

L'année 2035 est dans les têtes de nombreuses sociétés automobiles puisque l'Union Européenne a validé, en mars, l'interdiction de vente de véhicules thermiques à partir de cette date-là. Alors pour éviter de se retrouver au pied du mur, les industries de la mobilité cherchent à innover. La Start 2023, organisée par le pôle de compétitivité Next Move, mettait la part belle sur les actions. Durant cette grande messe du 22 juin, diverses entreprises se sont succédées afin de présenter des projets futurs ou passés. Ariane Group Car se lançait avec Navetty, navette 100% française mise au point à Toulouse par EasyMile et dont l'habitacle est réalisé dans les usines Ligier de Vichy. Depuis 2 ans et demi, la société muriautaine voit cet OVNI - ou plutôt un ORNI (objet roulant non identifié) - parcourir son site. Porté par Vedecom, ce véhicule nouvelle génération sans pilote à son bord n'aurait pas pu voir le jour sans de nombreux acteurs.

Tout d'abord, le conseil départemental des Yvelines qui soutient à l'institut et finançant ce projet à hauteur de 2,5 millions d'euros. Pierre Bédier, le président du Département, était d'ailleurs présent à la convention pour jouer les VRP de luxe. « *Nous aimons les industriels, nous les défendons et nous voulons les attirer* » lance-t-il avant de s'en aller en distribuant quelques cartes de visite. D'autres acteurs fondamentaux comme EasyMile et Transdev ont aussi fortement contribué à la réalisation de Navetty. Autre voiture attirant la curiosité : la NextCar. Ce démonstrateur collaboratif d'innovation était équipé d'un coffre de toit particulier : l'ARGObox, d'Aladin. Ce concentré de technologie permet également de

transformer un véhicule lambda en un véhicule autonome. Le moment fort de cette journée était la remise des prix de l'innovation pour plusieurs entreprises comme Heatself. La TPE normande propose dorénavant des surfaces flexibles chauffantes en plus de leurs câbles assurant la même fonction. De plus, l'EPN du Mont-Saint-Michel était récompensé pour la gestion des 16 navettes transportant les 3 millions de touristes vers le monument normand. Celles-ci fonctionnent au biocarburant - huile de friture pour être précis - et l'EPN cherche à tendre vers l'hydrogène. Les autres lauréats sont ID CONCEPT en partenariat avec Technomap ainsi que l'E-Mobility Industry Academy. La démarche vers la décarbonation est donc présente même si la route reste longue. ■



L'ARGObox, un concentré de technologie permettant de transformer un véhicule lambda en un véhicule autonome.

EN BREF

VILLENNES-SUR-SEINE

Signalez les dépôts sauvages avec l'application AC Déchets

La Mairie de Villennes-sur-Seine a noué un partenariat avec la Région Île-de-France pour permettre l'utilisation de ce nouvel outil sur la commune.



Les collectivités peuvent en effet, cartographier tous les dépôts signalés pour ensuite mettre en œuvre leur nettoyage.

Il n'est pas rare de tomber sur des dépôts de déchets sauvages en se baladant le week-end sur les bords de Seine. Afin de combattre leur prolifération sur le territoire, la municipalité de Villennes-sur-Seine a fait appel à la Région Île-de-France pour pouvoir utiliser son dispositif baptisé AC Déchets. Ce service, sous la forme d'une application téléchargeable sur les appareils iOS et Android, permet aux habitants de signaler ces dépôts sauvages

en direct sur une carte et donc d'accélérer leur évacuation.

Les collectivités peuvent en effet, de leur côté, cartographier tous les dépôts signalés pour ensuite mettre en œuvre leur nettoyage et les procédures de verbalisations qui vont avec. Pour télécharger l'application, rendez-vous sur l'App Store de votre iPhone, ou bien sur Google Play si vous possédez un appareil Android. ■

INDISCRETS

Au début du mois de mars dernier, le député de La France Insoumise Louis Boyard lançait sur Tiktok le « *blocus challenge* », afin d'appeler les étudiants à bloquer leur fac ou leur lycée dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites, et de prendre une photo pour immortaliser leur action. Et à ce petit jeu, ce sont les élèves du lycée Jules Ferry de Conflans-Sainte-Honorine qui ont été plébiscités par le député suite à leur action menée le 6 avril. 20 d'entre eux ont même été reçus à l'Assemblée nationale par l'intéressé, qui a partagé leur rencontre sur ses réseaux sociaux. « *Chose promise, chose due ! Aujourd'hui j'ai reçu à l'Assemblée nationale les vainqueurs du #blocuschallenge : 20 lycéens du lycée Jules Ferry de Conflans-Sainte-Honorine. L'occasion de redire que, du lycée à l'Assemblée, nous serons toujours légitimes à nous mobiliser !* »

La député Renaissance des Yvelines, Nadia Hai, n'a pas manqué l'occasion d'adresser un tacle à son opposant dans un tweet. « *Visages floutés ? Soit @LouisBoyard ment sur le groupe de jeunes qu'il reçoit, soit ces jeunes ont honte de s'afficher avec lui. Dans les 2 cas, il n'y a aucun doute sur la perspicacité de ces jeunes qui ne se laissent pas instrumentaliser* ».

Louis Boyard, lui, est ensuite revenu sur les événements qui avaient émaillé leur manifestation. « *Mobilisés avec leurs camarades contre la réforme des retraites, ils avaient bloqué leur lycée le 6 avril. Organisés pacifiquement avec de simples chaînes humaines, ils avaient été durement réprimés par la police. Un de leur camarade était même violemment interpellé. Malgré la répression, les matraques et les gaz, ils ont tenu tête. Dès la journée de mobilisation suivante, ils bloquaient à nouveau leur lycée. Bravo à elles et eux !* ».

La Préfecture des Yvelines a mis le holà à un événement de boxe de rue, qui devait être organisé ce dimanche 25 juin à Mantes-la-Jolie dans le quartier du Val Fourré. L'association à l'origine de l'événement, baptisée Canal Pourss, organise des combats à travers différents quartiers dans le but d'arrêter les violences entre bandes rivales.

Cependant, les conditions de sécurité ont été jugées insuffisantes par la Préfecture. « *Compte tenu des caractéristiques de ce sport qui nécessite un encadrement professionnel et un dispositif médical adapté, les services de l'État font une application rigoureuse des dispositions du code du sport, qui donne compétences d'organiser des manifestations publiques de sport de combat à la seule fédération sportive délégataire* », a réagi la préfecture dans un communiqué. ■

Le prix LIDL

le vrai REPÈRE

CONTRE l'inflation

AUBERGENVILLE

Parents et enfants, ensemble pour grandir et s'épanouir

Samedi avait lieu la deuxième édition du Forum **Bien-être en famille**. Un moment de convivialité prévu pour que les familles échangent entre elles ainsi qu'avec des professionnels.

■ AURELIEN BAYARD

La première édition du forum « *Bien-Être en famille* » s'était déroulée à Mantes-la-Jolie. Adeline Nioche et Delphine Déiniau, chargées de prévention au pôle enfance jeunesse du TAD Seine-Aval - sous la houlette d'Abdoul Ba, le chef du service - s'étaient alors occupées de le construire. Un an plus tard, le flambeau a été transmis à Anne Le Clainche et Dimitri Mendy - intervenants sur ce secteur - et la deuxième mouture prenait place à Aubergenville. Malgré ces changements, l'objectif initial reste le même : permettre un temps d'échange en famille et avec des professionnels. « *Tous ne sont pas forcément outillés pour accompagner leurs enfants, ils ne savent pas comment mettre en place une activité, trouver des lieux de sortie...* » rappelle Dimitri, « *le livre « être parent pour les Nuls n'existent pas* », nous leur donnons donc des outils et la possibilité de chercher par eux-mêmes. Nous sommes juste des accompagnateurs » ajoute Anne. Pour

se faire, 5 îlots ont été aménagés à la Maison des Associations, avec chacun une thématique précise présentée de manière ludique. Par exemple celui de la prévention des risques domestiques dans lequel une salle de bain et une chambre d'enfant étaient recréées. Les bambins devaient alors identifier les mauvaises habitudes comme la présence de rasoir à portée de main ou d'une télévision à côté du lit. Quant à l'association « *petit renard joue et crée* », elle s'occupait d'une ludothèque où les marmots pouvaient faire leur marché puis concocter des petits plats pour leurs parents. Et parfois ceux-ci s'en donnaient à cœur joie sur les sucreries ou la préparation de repas pantagruéliques.

Par ailleurs, deux sujets d'actualité étaient représentés. Le Major René éduquait les jeunes sur leur relation avec les écrans, que ce soit sur les

questions de cyberharcèlement, la gestion du temps devant ordinateurs, téléphones et télévisions. Enfin, Coralie Ranc, éducatrice au pôle enfance jeunesse, tentait de briser les tabous de l'intimité et du consentement expliqués aux tout-petits : « *Beaucoup de parents sont en demande car ils ne trouvent pas les mots pour parler de ce sujet* ». Pourtant les bienfaits sont nombreux, et connaître toutes ces notions permet d'avancer sereinement dans la vie, n'en déplaise à certaines associations qui agissent pour empêcher des actes de prévention et laissent donc potentiellement les jeunes s'éduquer avec de la pornographie. En tout, 440 personnes sont venues dans cette atmosphère de bienveillance et avec 25 % de fréquentation en plus, l'envie de réaliser une troisième édition est donc très forte. ■



Parents et enfants pouvaient naviguer entre les différents pôles aménagés pour le « forum bien-être en famille ».

■ EN BREF

GARGENVILLE

Passation de commandement pour la caserne

Le lieutenant Danieau a officiellement succédé au lieutenant Leleu en tant que chef du centre de secours de Gargenville lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu le 20 juin.



Le lieutenant Danieau a été intronisé en qualité de chef du centre de secours.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, le lieutenant Christophe Leleu était à la tête du centre de secours de Gargenville qui compte plus de soixante-dix hommes et femmes. Il avait succédé à la lieutenant Philippine Puvis. Le 20 juin, ce fut son tour de quitter la commune gargenvilloise. Lors d'une cérémonie placée sous la présidence du sous-préfet de Mantes-la-Jolie Jean-Louis Amat, de Suzanne Jaunet et du colonel Stéphane

Millot, le lieutenant Danieau a été intronisé en qualité de chef du centre de secours.

Par ailleurs, la présence de l'ensemble des maires des communes desservies par le centre témoigne de l'attachement des élus, et à travers eux de la population, aux sapeurs-pompiers et au modèle français de sécurité civile. Protéger et servir qu'importent les conséquences. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Le grand retour de la fête de l'air aux Mureaux

Après avoir été annulée pendant 3 ans, la célèbre **fête de l'air** refait son apparition aux Mureaux. Pour cette 12^{ème} édition, l'événement aura lieu le samedi 8 Juillet de 10h à 19h sur l'aérodrome des Mureaux-Verneuil.



Cette année l'événement revient pour le plus grand bonheur des amateurs d'avions à l'aérodrome des Mureaux.

La dernière édition en date de la *fête de l'air* aux Mureaux, s'est déroulée en 2019. Cet événement gratuit est organisé par le syndicat intercommunal de gestion de l'aérodrome. Accessible à tous, la fête de l'air est très appréciée des passionnés d'aéronautique mais aussi des citoyens.

Pour l'occasion aux couleurs bleu, blanc et rouge, la patrouille de France et le rafale solo display sont attendus. Cet événement a réuni entre 10000 et 15000 personnes en moyenne lors des dernières éditions.

L'an dernier, alors que tout était prêt pour la *fête de l'air*, Eugène Dalle, président du syndicat intercommunal de gestion de l'aérodrome (SIVU) est resté sur sa fin. L'événement aéronautique a été annulé à la suite de différends politiques et l'organisation du Festival *Fleurs en Seine*, le même week-end. Néanmoins, cette année, l'événement tant attendu revient pour le plus grand bonheur des amateurs d'avions. ■

LES MUREAUX

Le mois de juillet sera festif au parc de Bécheville

À travers son événement **Tous au parc**, la Ville des Mureaux proposera, du 9 au 30 juillet, de nombreuses animations estivales.

Du mardi au dimanche, de 15h à 20h, le parc de Bécheville des Mureaux vous ouvrira ses portes avec un programme chargé d'animations pour petits et grands. En effet, du 9 au 30 juillet, les plus petits pourront se divertir en plein air avec des parcours aventures, des karts à pédale, des jeux de kermesse et autres activités pour toute la famille.

D'autres événements ponctuels viendront rythmer le mois de juillet avec, par exemple, une exposition de voitures de collections suivie d'un spectacle de danse et d'un DJ set le 9 juillet. Des concerts, des spectacles et des séances de cinéma en

plein air seront organisés en soirée tout le mois, ainsi que des initiations à des pratiques sportives par les associations locales. Pour connaître le programme dans son intégralité, rendez-vous sur le site lesmureaux.fr. ■



Des concerts, des spectacles et des séances de cinéma en plein air seront organisés en soirée tout le mois.

MANTES-LA-VILLE

Comment le festival Contentpourien a traversé les années FN

Manifestation dédiée à la musique et aux arts de la rue, la 14^{ème} édition du festival Contentpourien se déroule ce week-end à Mantes-la-Ville. Rencontre avec son président historique, Alexandre Aumont, plus connu sous le nom de Canard.

■ PATRICK AUFFRET

« On était une bande de jeunes à Buchelay, on se retrouvait pour jongler dans les champs, dans les squats... » Alexandre Aumont, Canard, est le président de A chacun son cirque, l'association organisatrice du festival Contentpourien dont la 14^e édition a lieu actuellement dans le Mantois. Le grand rendez-vous est attendu ce week-end dans le verdoyant Parc de la Vallée à Mantes-la-Ville. « Nous avons commencé en 2009 par faire des ateliers, puis nous avons eu envie d'aller plus loin. L'offre culturelle était très faible dans le département, encore pire qu'aujourd'hui... La faute à nos politiques, ils font la pluie et le beau temps, mais la politique, ce n'est pas notre engagement... »

Le festival a quand même dû traverser de sacrées turbulences à cause de celle-ci. D'abord implanté sur le stade de Buchelay de 2009 à 2011, le festival a déménagé sur l'île Aumône à Mantes-la-Jolie. L'accueil n'a pas

été plus sympathique sur les bords de Seine. « Nous nous sommes faits virer comme des malpropres par le maire Michel Vialay. En 2014, on s'est retrouvés à Mantes-la-Ville. Nous devons faire notre première édition au Parc de la Vallée lorsque le FN a été élu. Tout était calé. On s'est posé la question de tout annuler. Finalement nous n'avons pas voulu laisser le terrain libre. »

Les relations avec la ville se tendent, la subvention municipale espérée fond comme neige au soleil. Le festival, porté « par des idéaux de gauche plus que de droite », résiste. « Nous avons une petite fenêtre d'ouverture, nous n'avons pas voulu la fermer mais on n'a pas trop compris... Le ton est parfois monté. Ils voulaient faire une guinguette, on leur a dit non. »

Bon an mal an, le festival parvient à affirmer ses valeurs altermondialistes sans trop subir de pressions politiques. En pleine phase de dédiao-

lisation, le FN laisse faire sans parvenir à récupérer la manifestation. « Ce fut des années de disette de subventions. Après les dernières présidentielles, le FN a lâché l'affaire. Ils ont compris qu'on ne serait jamais d'accord avec eux. » Le festival doit néanmoins faire preuve de résilience. « Les êtres humains qui travaillent pour cette mairie nous ont apporté un gros soutien, notamment logistique. Les petites mains, les gens de l'ombre, nous ont beaucoup aidés, contrairement aux politiques qui nous ont toujours pris pour des punks à chiens. »

L'arrivée à la mairie de Samy Damerger fait souffler un vent nouveau. La subvention est revue à la hausse. Le budget flirte désormais

avec les 90 000 euros ! L'association organisatrice, membre du réseau des musiques actuelles en Ile-de-France (RIF) est reconnue au niveau régional. Financée par la communauté urbaine GPSEO (à hauteur de 14000 euros), par la Préfecture pour 1500 euros, elle attend également un financement de la DRAC et du Département mais rien de la Région. « Tout leur argent va à Rock en Seine » déplore Canard. Cela n'entame en rien la motivation sans faille des bénévoles du festival. « À un moment, les planètes s'alignent. Pour nous, chaque année, ce doit être notre meilleure année. Lorsque ce ne sera plus le cas, il sera temps d'arrêter. »

Le festival Contentpourien se déroule du 30 juin au 2 juillet au Parc de la Vallée à Mantes-la-Ville. (Voir en page culture) ■



Alexandre Aumont, Canard, est le président de A chacun son cirque, l'association organisatrice du festival Contentpourien.

■ EN BREF

JUZIERS

Un cocktail juziérois programmé par la Mairie

La Mairie organise un cocktail le vendredi 30 juin à partir de 19h30 dans le jardin de la Maison Pour Tous. L'événement est sur réservation, dans la limite des places disponibles.

Dès que les beaux jours approchent, chacun organise son barbecue dans le but d'inviter ses amis et/ou sa famille pour un moment de convivialité. Si la Mairie de Juziers a décidé de gentrifier le mot « barbecue » par « cocktail », elle vous convie tout de même le 30 juin à son cocktail juziérois qui aura lieu dans le jardin de la maison pour tous.

Au programme : apéritif et tapas, plat, fromage, dessert, boissons. Les inscriptions sont obligatoires et se feront dans la limite des places disponibles. Pour se faire, il faut aller en mairie. Les tarifs sont les suivants : 18 euros au-delà de 11 ans, 7euros pour les enfants de 6 à 11 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à composer le 01 34 75 28 00. ■

■ EN BREF

ANDRESY

Budget participatif : votez pour votre projet favori

9 projets ont été proposés par la Ville et sont désormais soumis au vote des habitants dans le cadre du 5^{ème} budget participatif de la Région Île-de-France.

Dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, la municipa-

lité d'Andrésy a présenté 9 projets de proximité qui sont désormais soumis au vote des habitants de la

commune. Celui qui sera plébiscité par les Andrésiennes et Andrésiens pourra bénéficier d'une subvention de 1000 à 10000 euros de la part de la Région.

Une subvention de plusieurs milliers d'euros à la clé

Parmi eux, on trouve la création d'une aire de pique-nique et de repos devant le gymnase COSEC, l'installation de nichoirs à insectes, la création d'une structure d'observation des oiseaux, la plantation d'arbres dans le square Jean-Jacques Peyre et dans la commune, la végétalisation des deux cimetières, l'ajout d'une pergola végétalisée au jardin des souvenirs, ou encore l'acquisition d'une flotte de vélos électriques et la création d'une promenade douce sur les quais.

Rendez-vous sur le site www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique.fr pour voter jusqu'au 9 juillet. ■

VALLEE DE SEINE

La collecte mobile du Don de sang sillonne le territoire

Dans les prochains jours, Vernouillet, Gargenville, Magnanville, Achères ou encore Poissy et Aubergenville vont accueillir une opération de collecte de sang.

De nombreuses communes de la vallée de Seine s'apprêtent à accueillir la collecte mobile de l'Établissement Français du Sang. Après Orgeval vendredi dernier, c'est d'abord à Vernouillet, ce mercredi 28 juin devant l'hôtel de ville, que vous pourrez donner votre sang de 15h à 19h30. Direction la salle polyvalente Gargenville le lendemain de 14h à 19h30, avant la salle Boris Vian d'Achères, de 14h30 à 19h30 le vendredi 30 juin.

Une autre collecte mobile présente à Magnanville

Le même jour et aux mêmes heures, une autre collecte mobile sera présente à la salle des familles de Magnanville. Ensuite, au tour des Pisciacaises et Pisciacais le lundi 3 juillet, de 14h30 à 19h30 au

forum Armand Peugeot, puis aux habitants d'Aubergenville, qui ont rendez-vous le vendredi 7 juillet à la maison des associations, toujours l'après-midi.

La prise de rendez-vous s'effectue sur dondesang.efs.sante.fr. Pour plus d'informations, contactez votre référent local par mail à l'adresse idf.contactefs@efs.sante.fr. ■



La prise de rendez-vous s'effectue sur dondesang.efs.sante.fr.



Rendez-vous sur le site www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique.fr pour voter jusqu'au 9 juillet.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

**NOUVEAUX
APPARTEMENTS
DISPONIBLES**



À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, COGEDIM S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHETER



Découvrez nos appartements du 2 au 4 pièces
et nos maisons de 3 et 4 chambres

OFFRE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
2 rue de Varsovie - 78990 ÉLANCOURT
Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

 **GROUPE ALTAREA**



*Catégorie Promotion immobilière - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur [esca.fr](https://www.esca.fr). Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALDORB**. 05/2023.

MANTES-LA-JOLIE

Personnel : le barbecue de la reconquête est en marche

Les élus tentent de renouer des liens distendus avec les agents de la ville en organisant un déjeuner qui se veut festif. Pas certain du tout que le personnel soit dupe de la manœuvre alors qu'une centaine d'agents a déjà quitté la collectivité depuis juillet 2022.

■ SALONIC BRAMUDA

Le 30 juin prochain de midi à 15h15, les agents de la ville sont conviés à un barbecue au parc des expositions Michel-Sevin. C'est en fait la première pierre de l'opération « reconquête du personnel » qui se met en place à travers cette invitation signée par le maire Raphaël Cognet, par la première adjointe Edwige Hervieux et par la directrice générale des services Aurélie d'Hartoy.

Car s'ils sont collectivement dans le déni, les élus de la majorité comprennent au fil du temps qu'entre eux et les agents, la mayonnaise ne prend pas. Que l'indispensable ciment

entre les décideurs politiques et les fonctionnaires en charge de faire fonctionner la ville au quotidien reste à l'état liquide.

Car les chiffres sont édifiants. Depuis juillet 2022, près d'une centaine d'agents ont souhaité quitter la ville pour aller exercer leurs compétences dans d'autres collectivités locales. Et dans lesdites collectivités, mairies, communautés de communes ou communautés d'agglomérations, les CV continuent d'affluer. C'est la démonstration concrète qu'un vrai malaise règne dans une ville où à grands coups de communication,



Depuis juillet 2022, près d'une centaine d'agents ont souhaité quitter la ville pour aller exercer leurs compétences dans d'autres collectivités locales.

à celui qui échange avec un élu de l'ex-majorité. Et puis on sent bien qu'il y a dans l'équipe municipale des luttes de pouvoir pour se valoriser. Entre le directeur de cabinet, la DGS, la première adjointe et le maire, il arrive un moment où les agents ne savent plus qui commande. Et souvent pour des sujets mineurs ».

Une autre fonctionnaire a elle la dent encore plus dure : « si le maire croit qu'il va nous acheter avec trois merguez. Avec ce que certaines d'entre nous endurent au quotidien. Il se met le doigt dans l'œil ». Une de ses collègues ne comprend elle pas le sens de la démarche : « Beaucoup d'autres villes organisent des soirées pour le personnel. En général, ça se passe le week-end en soirée, c'est organisé par l'amicale du personnel, on peut venir avec son compagnon ou sa compagne et ça se poursuit par une soirée dansante. Là ce barbecue, ça fait bizarre. Ambiance ou pas, à 15h15, on remballage ». ■

on veut faire croire aux plus naïfs des Mantais que tout va bien dans le meilleur des mondes. Une sorte de « tout va très bien Madame la Marquise » du 21^{ème} siècle. Là où le bât blesse encore un peu plus, c'est que ces départs ne sont pas seulement le fait des cadres de catégorie A comme c'est parfois le cas en cas d'alternance politique même si là, la situation est un peu plus subtile, mais des autres catégories qui sont ceux qui jour après jour font tourner la machine.

« Une petite centaine d'agents qui quittent la ville en un an, ça représente presque 10 % des effectifs. C'est considérable. Que beaucoup d'agents sont des gens du cru. Ils sont implantés à Mantes ou dans les communes voisines. Ils ont grandi ici, ont décidé d'y faire leur vie. Il faut vraiment qu'ils ne soient pas heureux pour décider de partir, témoigne un agent qui s'interroge sur un éventuel changement. Le malaise est profond. C'est le règne de la suspicion permanente. Malheur

MANTES-LA-JOLIE

Raphaël Cognet - Olivier Barbier : un pacte secret ?

En coulisses, les deux hommes se seraient déjà entendus sur un calendrier concernant les prochaines élections municipales et législatives. Le maire actuel laisserait sa place à son adjoint puis se présenterait à la députation.

■ SALONIC BRAMUDA

À toi la mairie, à moi la députation. C'est en résumé le pacte qu'auraient noué l'actuel maire de Mantes-la-Jolie et son adjoint à la vie associative et à la démocratie participative pour les prochaines échéances qui auront lieu au printemps 2026 pour les municipales et l'année suivante à la même période pour les législatives.

C'est un secret de polichinelle, Raphaël Cognet rêve tout éveillé depuis longtemps de devenir député. L'idée n'est pas nouvelle. Il considère à juste titre que son mandat de maire de Mantes-la-Jolie est un formidable tremplin pour devenir parlementaire. Quant à Olivier Barbier, son ambition le pousse à tenter de devenir maire. Les deux hommes se seraient donc entendus sur un calendrier prévisionnel et deux scénarios possibles.

Soit Raphaël Cognet comme maire sortant conduit la liste en 2026 puis démissionne un an plus tard pour tenter la députation en offrant la ville sur un plateau à Olivier Barbier, soit il laisse Olivier Barbier mener la

liste mais cette seconde possibilité est infiniment plus risquée.

Alors que son équipe new-look est en place depuis un peu plus d'un an, voilà que Raphaël Cognet se sent déjà à l'étroit dans son quotidien et comploté déjà dans le dos de ses colistiers.

Pourquoi le fait-il avec Olivier Barbier plutôt qu'avec par exemple Edwige Hervieux ? Tout simplement car les deux hommes sont dans la même situation et possèdent le même vécu.

Ils se connaissent bien. L'un a été attaché parlementaire, l'autre chef de cabinet du même homme : Pierre Bédier. Aujourd'hui, l'un comme l'autre souhaitent le pire à leur ex-mentor sans lequel ils ne seraient rien ou pas grand-chose.

Maintenant qu'il a été maire de Mantes-la-Jolie et

dans un passé récent président de la Communauté urbaine GPSEO, une collectivité qui rassemble 73 communes et plus de 400 000 habitants, Raphaël Cognet s'autorise un destin au parlement. De son côté, Olivier Barbier qui a été voici quelques années dans le quotidien du maire comme collaborateur se verrait bien maire lui-même.

Reste à savoir comment leurs collègues du conseil municipal vont appréhender la situation.

À commencer par Edwige Hervieux, actuelle première adjointe de Raphaël Cognet qui ne manque pas elle-même d'ambition. Candidate malheureuse aux dernières législatives, elle pourrait souhaiter une revanche ou vouloir hériter de la ville.

Visiblement, Raphaël Cognet et Olivier Barbier ne lui ont pas prévu de rôle dans leur scénario. ■



C'est un secret de polichinelle, Raphaël Cognet rêve tout éveillé depuis longtemps de devenir député.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

L'annulation par le Tribunal Administratif de Versailles de la délibération désignant les grands électeurs est un camouflet sans précédent pour sa Majesté Cognet 1^{er} et la démonstration parfaite de son incroyablement incompétence que nous dénonçons à longueur de colonnes. C'est un camouflet sans précédent... parce qu'il n'y a pas eu de précédent. Picard, Bédier, Vialay ont eu à organiser, comme tous les maires de France, cette formalité républicaine et tout s'est bien passé. Dans les Yvelines, 1,5 % des communes sont dans le même cas, c'est dire que c'est bien exceptionnel. Imaginons que 98,5 % des candidats au baccalauréat réussissent : Cognet est parmi ceux qui échouent. Avec son talent habituel pour se défausser sur les autres il fera son numéro habituel d'innocent aux mains pleines : c'est la faute à pas de chance, à l'Etat qui complique tout, au système Bédier qui sabote son action, à la pleine lune et au réchauffement climatique. La vérité apparaît clairement à ceux qui veulent la voir. Le ravi des Martrains a depuis un an tous les pouvoirs. Il a choisi ses adjoints dont certains peinent à lire leurs délibérations en Conseil Municipal et dont la plupart, y compris aux postes clés, ne comprennent rien à ce qui se passe et à ce qu'ils racontent. Il a

nommé ou renommé tous les hauts fonctionnaires de la mairie. Il a recruté qui il a voulu où il a voulu. En conséquence il est bien le seul et unique responsable. Et l'exode massif du personnel - plus de 15 % des effectifs ont démissionné et c'est le double dans l'encadrement - ou sont en arrêt maladie pour burn-out est le triste résultat de son incompétence. Le management par la menace, la peur et le mépris a produit cette catastrophe. Et ce n'est malheureusement que le début. Tous les dossiers sont bloqués faute de collaborateurs compétents et expérimentés pour les faire avancer. Le Centre technique municipal qui est le réacteur central de l'action municipale pour entretenir et construire rues et bâtiments est surnommé « le gruyère » puisqu'il y a plus de bureaux vides que de bureaux occupés... Et pendant ce temps là la croisière s'amuse comme au temps du Titanic. On fait la fête à l'île-aumône en dépensant des fortunes pour des animations qui ne bénéficient qu'à quelques privilégiés dont on veut faire une clientèle électorale d'obligés. Ce qui veut dire à terme hausse des impôts pour les propriétaires, baisse des prestations pour tous les habitants. Le dépôt de bilan du Cognetisme est plus rapide que ce que nous imaginons... Mantes ne mérite pas ça ! ■

MANTES-LA-JOLIE

La Ville veut reprendre la gestion des espaces verts

La dernière des cinq réunions publiques organisées par la ville se déroulait mardi 13 juin dernier à l'École Uderzo dans le quartier des Bords de Seine.

■ PATRICK AUFFRET

« Je considère ce quartier comme un quartier de centre-ville. » Pour sa dernière réunion de quartier, Raphaël Cognet a évoqué les nombreux atouts d'un quartier avec vue imprenable sur la Seine. Un lieu parfait pour mettre en valeur son programme en matière d'écologie. Il souhaite par exemple créer des « cours oasis » dans les écoles pour remplacer les grands espaces bétonnés. Celle de l'école Uderzo va être la première requalifiée, dès cet été. 550 000 euros sont engagés.

Le grand projet reste le déplacement de la gendarmerie. Elle va être implantée face à l'Intermarché. La livraison est prévue pour 2027, 60 nouveaux logements seront construits. Les îles de la Seine seront, elles, réaménagées et dédiées aux sports et aux loisirs. 2,5 millions sont sur la table. Les îles accueillent une ferme pédagogique et une réserve ornithologique classée Natura 2000. Le lieu est prisé des oiseaux, mais aussi des san-

gliers. Ceux-ci traversent parfois le fleuve à la nage ...

Les bords de Seine, c'est une longue promenade ouverte aux piétons et aux mobilités douces. Problème : certains jeunes ne manquent pas d'arrogance, la cohabitation est parfois difficile : « Cela s'est beaucoup dégradé, il y a des nuisances sonores, des jeunes qui plongent dans la Seine, on se fait frôler par les patinettes. Cela devient dangereux pour nous et pour nos petits chiens. » « Je ne vais pas interdire l'usage du vélo sur les bords de Seine », explique Raphaël Cognet sans convaincre.

L'entretien des espaces verts fait débat : « Si l'herbe était tondu, nous verrions les seringues » soupire une riveraine en

pointant les débris cachés par les herbes hautes. La question est du ressort de la communauté urbaine. Le transfert de compétences s'est fait dans la douleur et ne donne pas satisfaction. Raphaël Cognet en a bien conscience : « On va reprendre cette compétence au 1er janvier. Cela va nous coûter de l'argent. Le transfert en 2027 a engendré une désorganisation colossale. [...] Les mairies doivent être « patrons » sur l'espace public. »

Une bonne nouvelle pour conclure : des toilettes provisoires devraient être installées cet été sur les bords du lac de Gassicourt, le maire aimerait voir cette zone se développer avec par exemple l'implantation d'une guinguette ou même d'un marchand de gaufres ! ■



La promenade des bords de Seine fait le bonheur des riverains.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Nouvelle édition du salon de l'habitat à Mantes-la-Jolie

Pour sa 8^{ème} édition, le Salon de l'habitat de Mantes-la-Jolie, ouvre ses portes du 22 au 24 septembre prochain au parc des expositions Michel Sevin, sur l'île Aumône.



Le salon met en avant plusieurs thèmes, tels que la préservation de l'environnement, le recyclage et l'utilisation de produits de seconde main.

Lutter contre les achats « inutiles mais indispensables ». C'est ce que propose cette huitième édition du Salon de l'habitat. C'est au cœur des 2000 m² de cette exposition que 5000 visiteurs sont attendus tout au long de ces 3 jours de septembre. Ouverte à tous de 10h à 19h, l'exposition est à 4 euros, mais l'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans.

Le salon met en avant plusieurs thèmes, tels que la préservation de l'environnement, le recyclage et

l'utilisation de produits de seconde main, dans le but d'encourager une approche éco-responsable qui allie bien-être et respect de la nature. L'occasion pour les conseillers de faire découvrir aux visiteurs les nouvelles tendances à adopter chez soi. Cet événement organisé par la société LEO, une agence événementielle dans le Maine-et-Loire, qui organise depuis plus de 20 ans en France, plusieurs salons autour de la thématique de l'habitat, l'immobilier ou encore la décoration. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Deux agents de la ville agressés en moins de trois heures

Le mercredi 21 juin 2023 va rester dans les mémoires des agents communaux. Pour une très mauvaise raison : la double agression dont ont fait l'objet deux de leurs collègues la même après-midi.

Les deux événements n'ont à priori pas de lien entre eux mais ils sont symboliques d'une violence qui va s'accroissant, vis-à-vis des agents qui assurent un service public, comme vis-à-vis des élus.

Le jour de la fête de la musique, vers 15 heures, un individu dont on dira pudiquement qu'il n'avait pas toute sa tête au moment des faits, a pris pour cible l'agent d'accueil de la mairie. Sa fuite a été de très courte durée. Il a été interpellé par la police municipale, remis à la police nationale et placé en garde à vue. Conséquence de cette agression inadmissible, la mairie a fermé ses portes à 16 heures soit avec une heure d'avance sur un mercredi habituel.

Et les membres du service « état-ci-

vil » ont pu bénéficier le lendemain matin de la présence d'un psychologue.

Moins de trois heures plus tard, une seconde agression d'un agent municipal est intervenue à Mantes-la-Jolie. Cette fois, c'est le directeur du CCAS qui a été ciblé à 18h sur le parking de l'Agora. Le cadre communal venait de s'installer au volant de sa voiture lorsqu'il a été attaqué par surprise par un ou plusieurs agresseurs. Touché au visage, il a dû recevoir des soins avant de déposer plainte au commissariat local.

Quant à son ou ses agresseurs, ils sont activement recherchés par la police nationale comme municipale.

Ces deux agressions ont donné lieu à

une déclaration du maire sur les réseaux sociaux. Une déclaration dans laquelle il relève à deux reprises que le phénomène est un phénomène national et que les agents peuvent compter sur lui pour bénéficier du soutien psychologique et juridique de la ville. Avant de ponctuer son propos par un solennel « je prendrai les mesures nécessaires ».

Seul hic dans la déclaration de Raphaël Cognet, comme à son habitude, il ne précise ni de quelles mesures il s'agit, ni quand elles entreront en vigueur, ni comment il va les mettre en place. ■



Le directeur du CCAS a notamment été ciblé sur le parking de l'Agora, alors qu'il venait de s'installer au volant de sa voiture.

MANTES-LA-JOLIE

Les syndicats boycottent une réunion avec les élus... qui boudent une autre réunion

Ce n'est visiblement pas l'entente cordiale entre les représentants du personnel, le personnel lui-même et les élus mantais. Rappel des faits.

En l'espace d'une semaine à peine, deux réunions ont été boudées, d'une part par les syndicats, d'autre part par les élus. Il en découle une drôle d'ambiance au sein de l'hôtel-de-ville. Mais revenons un instant sur l'aspect factuel des choses.

Le 19 juin dernier, le CST, Comité Social Territorial (CST) une nouvelle instance de dialogue social, issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a été boudé par la CGT, syndicat majoritaire en mairie de Mantes-la-Jolie. Un geste fort de la part de la CGT à l'égard de la majorité municipale avec laquelle visiblement, le dialogue social n'est pas

une évidence. Un peu plus tôt dans la semaine, les représentants des agents ont attendu en vain les deux élus siégeant au conseil médical, une instance consultative que l'administration communale comme employeur doit obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions concernant la situation administrative d'un agent en cas de maladie.

Nathalie Aujay, adjointe à la Dynamisation commerciale, événementiel et tourisme et Albert Persil, adjoint à la Jeunesse, santé, et handicap, ne se sont jamais présentés à la réunion.

Quelqu'un sait-il s'ils avaient piscine ? ■

ACHERES

Respekt, la brasserie locale 100 % Yvelinoise

Installée depuis fin 2020 à Achères, la bière Respekt a déjà fait parler d'elle. Une bière fabriquée au cœur d'une brasserie achéroise, respectueuse de l'environnement. Et pour cet été, Respekt se diversifie avec la fabrication de limonades.

■ YAELE ULDERIC

À l'apéro on n'oublie pas les bières et limonades ! On retrouve déjà la marque Respekt dans de nombreux lieux et magasins des Yvelines tels que le Sax d'Achères, le Pandora d'Achères ainsi que dans les Leclerc de Conflans, Achères et Carrières-sous-Poissy. La Blonde, première bière de la marque a été « *une success story* » déclare Romain Fillatreau, gérant de la brasserie achéroise, « *en 2023, nous avons pour objectif de produire 280 hectolitres.* » De la blonde à la blanche en passant par la rousse, il y en a pour tous les goûts. Achérois et consommateurs de bières, il était évident pour Cyril Gervais et Romain Fillatreau d'installer leurs locaux dans leur ville : « *Nous avons eu l'aide de la mairie pour trouver nos locaux, pour nous il était normal de construire ce projet à Achères, nous voulions créer local !* » affirment-ils. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : les deux gérants viennent de mettre au point une nouvelle création, « *les*

P'tites Bulles », une limonade sans alcool pour petits et grands.

Soucieux de l'engagement éco-responsable auxquels ils se sont attachés, les deux propriétaires ont élaboré leur nouvelle boisson en cherchant à capturer au mieux l'authenticité de l'arôme, pour se rapprocher le plus possible de sa saveur originale. « *J'ai fait plus d'une centaine de recettes pendant 6 mois,*

je les ai faites tester à mes amis pour affiner le goût et trouver un consensus global qui nous permettrait d'avoir le meilleur goût possible » explique Romain Fillatreau.

Une volonté de créer une limonade aux arômes naturels, pas très sucrée qui correspond aux attentes de tous. « *Il y a 2 fois moins de sucre que dans les autres limonades, on essaye d'être un peu healthy en matière de boisson pétillante sucrée.* » Depuis le lancement de P'tites Bulles en mai dernier, plus de 2000 bouteilles ont déjà été distribuées aux fournisseurs de la brasserie Respekt. Et les deux Achérois ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Leur nouvel objectif est de commercialiser leurs produits au niveau national. ■



Pour l'année 2023, Cyril Gervais et Romain Fillatreau veulent faire 60 Hectolitres de leur limonade, les P'tites Bulles.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Réservez votre composteur individuel

La campagne du Grand-Paris-Seine et Oise (GPSEO) 2023 pour l'acquisition d'un composteur individuel se poursuit. Pour inciter les habitants à la réduction de déchets et la réalisation d'un geste éco-responsable, GPSEO a mis en place une distribution de composteurs à tarif préférentiel.



Au total sur l'année, 2 000 foyers ont été équipés d'un composteur.

Le compostage contribue à la baisse de production ménagère (moins de 100 kg par habitant par an) mais aussi à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. C'est une solution de tri des déchets écologique, gratuite et accessible à tous. Depuis quelques années, la communauté urbaine a lancé une campagne de distribution de compost destinée aux particuliers. Ce projet s'ins-

crit dans l'objectif de réduction du poids des poubelles de 37,7 kg par habitant et par an sur tout le territoire d'ici 2024.

Un dispositif qui aide et guide les usagers à l'utilisation du bac à compost avec une initiation gratuite au « *tri et réduction des déchets* » de 45 minutes. Une formation nécessaire à l'utilisation et la réservation du composteur. ■



La vie ensemble

NEXITY À VOS CÔTÉS
POUR VOTRE ACHAT
IMMOBILIER DANS LE NEUF

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE DISPOSITION
POUR VOTRE ACHAT IMMOBILIER
DANS LES YVELINES ET
DANS TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE



Domaines Féréal RCS Nanterre 415 120 955. 2, rue Olympe de Gouges - CS 90062 92665 Asnières Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000€.
Crédit photo : Adobe Stock. Octobre 2021. Création : dps.

01 85 55 11 11
Appel gratuit

nexity.fr



Partenaire de vos projets

SRBG vous apporte expertise et savoir-faire
dans ses domaines d'activité



Travaux qualitatifs

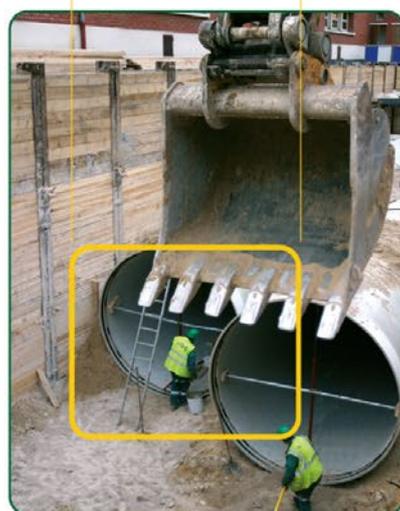


Assainissement, génie civil
adduction d'eau potable



Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr



Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Une femme s'est présentée au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine afin de déposer plainte contre son ex-compagnon – un habitant de Bois d'Arcy de 43 ans – pour des faits de viol par conjoint, violences par conjoint, menaces de mort par conjoint et violences sur mineur de 15 ans par ascendant. La victime s'était mise en couple en 2005 et trois enfants sont nés de leur union.

Elle a expliqué que son mari l'aurait violée plusieurs fois en précisant la manière – jetée sur le canapé, la faisant tomber sur la table basse – et les dates. En 2020, le soir d'une IVG, le mis en cause mécontent lui aurait mis un coup de poing et l'aurait poussée violemment contre un mur. La même année, elle aurait subi un viol. En 2016, elle s'est présentée à l'hôpital de Poissy, avec les doigts cassés, des côtes cassées, et des hématomes sur le corps après avoir été passée à tabac par son mari. Une réquisition effectuée au CHI Poissy permettait de dater ses différents passages aux Urgences.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Menaces, violences et viol, le calvaire enduré par une femme pour protéger sa famille

Après avoir supporté presque 10 ans de violences aussi bien morales que physiques, une femme a réussi à porter plainte contre son ex-conjoint afin de le condamner pour ses méfaits. Une information judiciaire a été ouverte.



Malgré une séparation récente, son bourreau la recherchait en montrant des photos d'elle à des passants.

Le travail des enquêtrices de la Brigade de Protection de la Famille a permis de mettre en évidence qu'elle a finalement subi des insultes, des menaces et des violences, tout au long de leur relation, mais ne s'être jamais séparée de lui pour préserver les enfants, subissant son emprise. Malgré une séparation récente, les menaces continuaient et elle a déclaré que son bourreau la recherchait en montrant des photos d'elle à des passants et disant vouloir en finir avec elle.

Entendus, les enfants du couple ont dénoncé des violences de la part de leur père, sur le fils particulièrement. Le mis en cause a été interpellé et

placé en garde à vue. Il avait un couteau sur lui et lors de la fouille de son véhicule, un pistolet d'alarme avec son chargeur, une batte de base-ball, et une dague ont été aussi découverts. La fouille d'un deuxième véhicule permettait la découverte de munitions à blanc pour le pistolet.

En audition, le mis en cause a reconnu uniquement le port d'arme prohibé tout en minimisant les faits de violences sur son fils, et ne reconnaissant ni les faits de viol, ni de menaces, ni de violences sur son ex-conjointe. Il était déféré et placé en détention provisoire, une information judiciaire était ouverte. ■

FLINS-SUR-SEINE Un employé de Renault abusait sexuellement de ses collègues

Un salarié de l'usine Renault-Flins sévissait depuis plusieurs années pour des faits d'agression sexuelle. Après enquête, des dossiers de plus de quatre ans sont remontés à la surface.

Le 4 mai, les enquêteurs du groupe « violences aux personnes » de la Sécurité Urbaine, se voyaient chargés de la poursuite des investigations préliminaires, pour des faits d'agres-

sions sexuelles. Selon les premiers éléments de l'enquête, une femme avait déposé plainte contre un quarantenaire pour une agression sexuelle commise en 2018 au sein

de l'entreprise Renault, sur le site de Flins-sur-Seine.

En 2021, une enquête interne avait été déclenchée, ce qui avait permis de recenser quatre victimes et de recueillir trois témoignages lors de laquelle le mis en cause avait été finalement licencié. Le 19 juin, celui-ci se présentait au service sur convocation et était dès lors placé en garde à vue.

En audition, il rejetait toute forme d'agression sexuelle – notamment le fait d'avoir mis sa main dans le soutien-gorge et/ou le pantalon des victimes – en se drapant derrière de l'amusement et « son côté dragueur » malgré les déclarations des victimes et aux témoignages accablants.

Une expertise psychiatrique a été diligentée et les conclusions sont les suivantes : « un tempérament colérique, une jalousie, une possessivité, une acrophobie et une intolérance à la frustration. » Il pourra donc être jugé sans problème et être toujours accessible à la sanction pénale. ■

MANTES-LA-JOLIE L'agresseur du bus de nuit arrêté

En février, un homme de 19 ans était roué de coups par un individu afin de lui soutirer son téléphone portable et de l'argent liquide. Après quelques mois d'enquêtes, les forces de l'Ordre ont identifié l'agresseur déjà emprisonné dans une maison d'arrêt du Val-d'Oise.

Le mercredi 8 février, un homme de 19 ans prend place dans un bus de nuit dans lequel il s'endort. Il finit par descendre au niveau de la gare SNCF de Mantes-la-Jolie où il est agressé par un individu qui n'hésite pas à lui assener des coups et de proférer des menaces afin de lui soutirer son téléphone portable et la coquette somme de 10 euros.

Le jeune adulte obtempère mais continue à être frappé afin qu'il communique les codes confidentiels du mobile. Il finit par se soustraire en allant se réfugier auprès de plusieurs agents SNCF, ce qui n'empêche pas l'agresseur de revenir lui porter des gifles après avoir brisé le portable dérobé en le projetant au sol. Il prend finalement la fuite.

Les enquêteurs du groupe « vols violences » débutent alors leurs investigations sans délai. L'exploitation de la vidéoprotection vient confirmer la réalité des faits tan-

dis que le téléphone portable et les effets vestimentaires de la victime faisaient l'objet d'une exploitation technique et scientifique, ce qui révélait ultérieurement la présence de l'ADN de l'agresseur. À noter que celui-ci, très défavorablement connu des services de police, était actuellement détenu à la maison d'arrêt d'Osny (95). Il était formellement identifié par la victime sur la planche photographique.

Le 20 juin, les enquêteurs se déplacent dans le Val-d'Oise afin d'en extraire l'intéressé qui était dès lors placé en garde à vue. En audition, il rejette toute implication en assurant qu'un autre individu utilisait son ADN. À l'issue de la mesure de garde à vue, il est déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une comparution immédiate où il écope d'une nouvelle peine d'emprisonnement de 12 mois avant d'être reconduit à la maison d'arrêt. ■



Le mercredi 8 février, un jeune homme s'était fait agressé alors qu'il descendait d'un bus en gare SNCF de Mantes-la-Jolie.

LIMAY Un adolescent sauve un enfant de la noyade

Ce week-end, durant l'événement « Limay sur Seine », Mohamed, 12 ans, n'a pas hésité à se jeter dans la Seine afin de sauver un enfant de 8 ans ainsi qu'un adulte en difficulté.

Limay sur Seine a failli être le théâtre d'un bien triste événement pour sa grande première ce week-end. Un enfant de 8 ans est tombé de manière accidentelle dans la Seine. Selon les informations de *Mantes Actu*, un homme a alors voulu porter secours au bambin mais s'est retrouvé lui-même en difficulté.

Mais comme tous les héros ne portent pas de cape – et pour l'occasion un short de bain – Mohamed, 12 ans, présent sur place avec l'association « En Avant La

Jeunesse » et qui assistait à la scène, s'est également jeté à l'eau afin de les sauver de la noyade. Il a réussi pleinement sa mission puis les secours sont arrivés dans le but d'amener les deux victimes en urgences relatives à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie.

Le jeune adolescent a alors été félicité par les forces de l'ordre qui lui ont offert un écusson de la police nationale. Par ailleurs, de nombreux témoignages sur les réseaux sociaux se sont succédés pour saluer son geste. ■



En audition, il rejetait toute forme d'agression sexuelle en se drapant derrière de l'amusement et « son côté dragueur ».



CITALLIOS

AMÉNAGEUR URBAIN DE RÉFÉRENCE DANS LES YVELINES

- ▶ ACCOMPAGNE LES ÉLUS dans la conduite de projets immobiliers structurants pour leur territoire
- ▶ INTERVIENT COMME OPÉRATEUR ENSEMBLIER des projets de rénovation urbaine
- ▶ CONTRIBUE À REVITALISER LES CENTRES-VILLES et à résorber l'habitat indigne
- ▶ FAVORISE L'ACCÈS AU LOGEMENT « POUR TOUS » en étant partenaire de l'Organisme Foncier Solidaire des Yvelines, pour permettre l'accès à la propriété de ménages aux revenus limités
- ▶ RÉALISE LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE DEMAIN : halles de marché, parcs, groupes scolaires, gymnases, centres socio-culturels...

« IMAGINER ET CONSTRUIRE
UN CADRE DE VIE HUMAIN, SOBRE,
DURABLE, EN ASSEMBLANT
LES CONTRIBUTIONS NÉCESSAIRES
À LA TRANSFORMATION
DES VILLES ET DES TERRITOIRES,
AVEC TOUS ET POUR TOUS. »

TELLE EST NOTRE
RAISON D'ÊTRE.



PERSPECTIVE DU FUTUR PARC URBAIN
DU QUARTIER ROUGET-DE-LISLE À POISSY.

© CoBe Architecture

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Pierre Bédier est ravi de voir la flamme olympique – et les valeurs qu'elle véhicule – traverser ses Yvelines chéries. Bien qu'il aurait aimé que cela se fasse gratuitement : « *J'avais sous-estimé le pouvoir de persuasion d'un ancien médaillé olympique* » ironise-t-il en se remémorant « *le chèque de 180000 euros lâché au COJO.* » Toutefois, le président reconnaît que ceci a été fait pour la bonne cause. « *Le sport est vecteur de rassemblement populaire et il permettra de mettre en valeur notre territoire* » concède l'ancien maire de Mantes-la-Jolie. En effet, avec 8 villes parcourues – dont 3 dans la Vallée de Seine dont Mantes-la-Ville, Poissy et les Mureaux – le 78 sera à l'honneur. « *Il a fallu faire des choix parmi les 239 communes yvelinoises* » s'excuse presque Pierre Bédier.

Les maires des villes concernées ne cachaient pas non plus leur joie et clamaient à l'unisson l'honneur d'être sur ce tracé. « *Cela permettra de valoriser notre patrimoine local comme la Collégiale* » avance l'élue pisciciaise Sandrine Berno

VALLEE DE SEINE Les Yvelines s'enflamment pour l'Olympisme

Mantes-la-Ville, Poissy, Les Mureaux, la Vallée de Seine a été gâtée par le passage de la flamme Olympique. Le 23 juillet 2024 sera donc un jour à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire yvelinoise.

■ AURELIEN BAYARD



Du président du Département aux élus locaux, tous avaient le sourire jusqu'aux oreilles pour annoncer le parcours de la flamme olympique.

dos Santos, « *ce n'est pas seulement un passage de flamme mais toute sa symbolique* » ajoute son homologue mantevillois Sami Damergy. Quant à François Garay, l'édile muriautin, il y est allé de sa petite anecdote historique : « *100 ans auparavant (lors des Jeux Olympiques 1924, ndr), les épreuves des régates de voile avaient lieu aux Mureaux* ». Par ailleurs, le futur Institut du santé parasport connecté – bâtiment destiné à promouvoir la santé et le parasport, ainsi qu'à soutenir les athlètes en situation de handicap et à favoriser l'inclusion sportive – sera présent sur le parcours.

Il sera composé de segments entre 1 et 5 kilomètres et les porteurs seront choisis suivant des critères propres à chaque commune. En moyenne, une centaine d'heureux élus vivront un rêve éveillé en portant la flamme olympique sur environ 200 mètres chacun. De plus, le Département choisira 6 autres porteurs ainsi que 24 personnes missionnées pour former une haie d'honneur lorsque la flamme arrivera au Domaine de Madame Elisabeth à Versailles. Le site sera d'ailleurs aménagé, animé et sécurisé pour qu'un maximum d'Yvelinois puissent profiter de ce moment historique. ■

FOOTBALL

Coupe des nations mantaises : l'Algérie et la Gambie se qualifient en finale

Pour la troisième année consécutive, les Algériens disputeront la finale du tournoi après avoir battu la Turquie (4-0) dimanche. La Gambie, elle, s'est imposée aux tirs au but face au Mali (1-1, 5 t.a.b. 4).

Réussiront-ils à faire le doublé ? Le tenant du titre algérien ira défendre sa couronne en finale de

la Coupe des nations mantaises, après ses deux succès du week-end. D'abord face au Portugal en quarts

de finale, le samedi 24 juin, puis contre la Turquie le lendemain sur le score sans appel de 4-0.

Les Fennecs seront les favoris à la victoire finale, mais pour remporter leur deuxième trophée consécutif, il faudra vaincre la surprenante équipe de Gambie, tombeuse du Sénégal en quarts (4-3), puis du Mali aux tirs au but après une demi-finale à suspens (1-1, 5 t.a.b. 4).

La finale aura lieu le 1^{er} juillet à 17h

La grande finale se déroulera ce samedi 1^{er} juillet au stade Jean-Paul David, sous les coups de 17h. L'ambiance promet d'être festive pour le dernier match de la compétition, qui aura animé le quartier pendant 3 week-ends. ■

FOOTBALL

Un tournoi de foot intergénérationnel et solidaire

La Ville et le FC Aubergenville organisent la deuxième édition de leur tournoi de football intergénérationnel, du 2 au 13 juillet au stade Alain Mimoun.

Aubergenville aussi a droit à son mondial ! Du 2 au 13 juillet se déroulera la seconde édition du tournoi de football intergénérationnel, organisé conjointement par la municipalité et le FC Aubergenville au stade Alain Mimoun. Ouvert à tous, les plus de 14 ans moyennant une participation de 5 euros, il se déroulera un peu à la manière de la Coupe des nations mantaise ou de l'événement *Drop en Seine* des Mureaux : chaque équipe représentera un

pays et tentera d'aller chercher la victoire finale.

Les rencontres se joueront sur un demi-terrain, et se dérouleront en journée le week-end et le soir en semaine de 19h30 à 22h30. Le tournoi se veut aussi caritatif : l'ensemble des fonds collectés seront reversés à l'Oeuvre des pupilles orphelins au Fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France. Pour vous inscrire, il suffit de contacter le 06 47 96 43 58. ■



Les rencontres se joueront sur un demi-terrain, et se dérouleront en journée le week-end et le soir en semaine de 19h30 à 22h30.

FOOTBALL

La Coupe des Yvelines est pour Aubergenville

Grâce à sa victoire 3-0 face à Conflans en finale, l'équipe senior du FC Aubergenville a remporté la Coupe des Yvelines le dimanche 11 juin à Maurepas.

Les Yvelines ont de nouveaux champions ! En s'imposant sur le score sans appel de 3-0 face à l'équipe 2 du Conflans FC en finale, les joueurs de l'équipe senior du FC Aubergenville ont remporté la Coupe des Yvelines à Maurepas, le dimanche 11 juin dernier.

Une juste récompense pour les Aubergenvillois qui, sur leur route, auront dégusté bon nombre de formations dont Saint-Germain-en-

Laye en huitième de finale, l'équipe 3 du Versailles FC en quart, puis l'équipe 2 du Houilles Athletic Club lors de la demi-finale.

L'équipe, le staff et les supporters ont pu célébrer ce beau parcours lors de la fête du club, organisée le dimanche 18 juin au stade Alain Mimoun. Place désormais à du repos bien mérité avant la reprise du championnat la saison prochaine. ■



Place désormais à du repos bien mérité avant la reprise du championnat la saison prochaine.



La grande finale se déroulera ce samedi 1^{er} juillet au stade Jean-Paul David, sous les coups de 17h.



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

L'idée a germé lors des 40 ans de la célèbre librairie pisciacaise, La librairie du Pincerais. « On avait fait un grand concert dans la rue. Je me suis rendu compte que ça fonctionnait bien et que les gens étaient demandeurs d'événements à Poissy » affirme Thomas Chardon, gérant de la librairie. Au-delà de la volonté de créer un événement autour du livre, c'est faire de Poissy « une ville de culture », explique Karine Emonet-Villain, élue à la culture de la municipalité : « Comme les musées et les médiathèques, la librairie du pincerais est aussi très fréquentée. C'est une institution et on a voulu prolonger ses marqueurs culturels par un événement qui met à l'honneur le livre. » Le festival prévoit la présence de plus de 20 auteurs issus de divers courants, allant de la littérature jeunesse à l'illustration, puis aux romans. « Ce sont des auteurs que j'ai déjà rencontrés, je leur ai parlé du projet et ils étaient tous

POISSY Un festival pour (re)donner goût à la lecture

La Ville de Poissy lance son festival du livre. Un événement culturel sur plusieurs jours, du 28 Juin au 1^{er} Juillet dans plusieurs structures culturelles de la ville. Pour cette première édition, l'objectif est d'attirer petits et grands dans l'univers de la littérature.

■ YAELE ULDERIC



Plus de 20 auteurs seront présent lors du Festival du livre du 28 Juin au 1^{er} Juillet.

partants » indique Thomas Chardon. Dans le cadre de cet événement, tous les lieux de culture de la ville seront accessibles gratuitement au public (les médiathèques et les librairies, celle du centre et de Beauregard). « L'objectif c'est de réunir pendant quelques jours les Pisciacais mais pas que, également les communes alentour, c'est un événement public ouvert à tous pour animer culturellement la ville et fêter

le livre » exprime l'élue. C'est aussi le moment propice pour attirer les jeunes vers la littérature.

Selon une étude publiée en avril dernier par le centre national du livre, les moins de 25 ans se tournent de moins en moins vers la lecture. Bien que ce festival s'adresse à tous types de public, une journée est particulièrement dédiée à la jeunesse. « Le mercredi,

on va avoir 4 ateliers et 4 animations pour les enfants à partir de 3 ans jusqu'au ados. Il y aura des rencontres avec des auteurs et des ateliers pour apprendre à dessiner avec des illustrateurs » explique le gérant de la librairie. Les ateliers ont été imaginés par les éditeurs. Même s'il est vrai que de moins en moins de jeunes s'intéressent à la lecture, « beaucoup lisent quand même donc il faut aller les chercher » déclare Thomas Chardon. De son côté, Karine Emonet-Villain affirme qu'il y a un attrait assez conséquent de la jeunesse pour le livre à Poissy : « le déploiement d'un Book corner à la médiathèque et à la librairie du Pincerais plaît beaucoup aux jeunes. Ce sont des arguments pour les faire davantage venir en librairie ».

Rendre le livre accessible à tous peu importe sa classe sociale, c'est ce que souhaite Thomas Chardon. « Je veux démocratiser l'image de la librairie, ce n'est pas seulement un endroit dédié aux intellectuels, c'est un lieu ouvert à tous, pour tous. Différents ateliers ont été créés tout au long de ce festival pour faire découvrir aux petits et grands l'univers du livre ».

Retrouvez la programmation du festival sur le site de la Ville de Poissy. ■

MANTES-LA-JOLIE « Yo Mama » en avant-première au CGR pour la fête du cinéma

Le cinéma CGR de Mantes-la-Jolie accueillera l'équipe de « Yo Mama » pour une avant-première exceptionnelle le dimanche 2 juillet à 16 heures.

La fête du cinéma et son tarif attractif de 5 euros, se déroulera cette année du dimanche 2 au 5 juillet 2023 dans tous les cinémas de France. A cette occasion, le cinéma CGR de Mantes-la-Jolie réalise un beau coup en invitant l'équipe de « Yo Mama » à venir présenter le film en avant-première. Sont attendus les acteurs Jean-Pascal Zadi, Claudia Tagbo, Sophie-Marie Larrouy ainsi qu'Amadou Mariko et Leila Sy, les réalisateurs.

Cette dernière est connue pour avoir réalisé avec l'appui de Kery James l'excellent film « Banlieusards » sorti en 2020. Elle revient cette fois avec une comédie sociale autour du rap à la manière de ... trois mamans. Le film sera à l'affiche le mercredi 5 juillet en France et avec son casting choc, possède suffisamment d'arguments pour être l'une des belles surprises cinématographiques de ce début d'été. ■

MANTES-LA-VILLE Le festival Contentpourien affirme ses différences

Le grand rendez-vous annuel de l'association À chacun son cirque se déroule du 30 juin au 2 juillet au Parc de la Vallée. Au programme, 12 concerts et 7 spectacles.

Jamais encore le festival Contentpourien n'avait affiché une programmation aussi ambitieuse ! À l'affiche cette année, le punk celtique des Ramoneurs de Menhir,

le groupe de Loran, le guitariste des Bérurier Noir. Le morceau « Porcherie » sera l'un des moments forts du concert, samedi soir, de ce groupe sans équivalent, savant

mélange d'instruments traditionnels bretons et d'une guitare électrique pour danser qui le pogo, qui la gavotte, dans un esprit solidaire et fraternel. Au programme également samedi, les impressionnants Hilight Tribe ou encore Watt the Fox. Le vendredi, Marcel et son Orchestre, groupe des années 2000, se chargera de mettre le feu avec son rock festif et déluré. Brain Dammage, l'un des créateurs de la scène dub en France, Jabul Gorba, un groupe Tzigano-Balkan, ou encore Dafra & Tonton's.

Plusieurs compagnies clownesques se produiront également, notamment le dimanche, jour où l'entrée du festival sera gratuite (participation libre). Sur place, outre les animations et les concerts, un camping gratuit, un espace enfants, un village expo...

Pour le samedi et le dimanche le tarif est de 15 euros par jour en préventes (18/21 euros sur place), 22 euros le pass 2 jours (30 euros sur place). Gratuit pour les moins de 16 ans. La capacité du site étant limitée, il est recommandé de réserver son entrée sur le site www.contentpourien.fr. ■

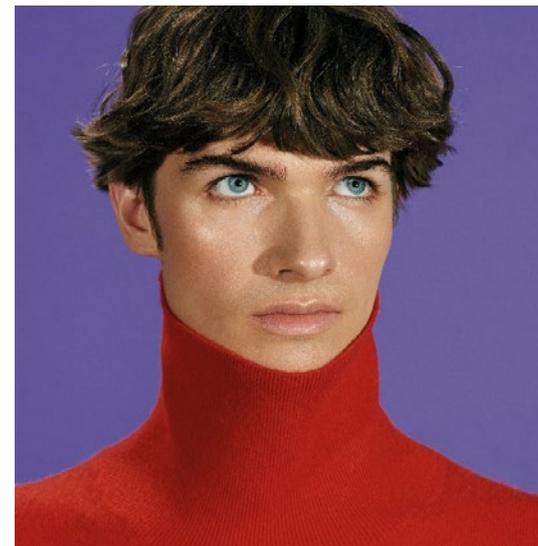
ECOUTEZ VOIR Pierre de Maere

Révélation masculine lors des dernières victoires de la musique, le belge Pierre de Maere a sorti au printemps dernier un très bel album, « Regarde-moi ». Porté par le tube « Un jour je marierai un ange », (titre certifié single de platine, soit 30 millions de streams en France), cet album de douze compositions est parfaitement dans l'air du temps. Dépourvu de guitares, l'univers de Pierre de Maere se révèle être un électro-pop onirique. L'ambiance est posée dès le premier titre, « Les oiseaux ». Le tempo s'impose doucement, jusqu'à devenir sublime avec la trilogie « J'aime ta violence », « Les animaux » et donc « Un jour je marierai un ange » en milieu d'opus. Véritable petit génie de la musique, Pierre de Maere joue quasiment de

tous les instruments sur ce disque mis à part quelques exceptions faites notamment avec son frère Xavier, également responsable du mixage, et a écrit tous les textes. Certains sont équivoques, bien ancrés dans l'époque lorsqu'il aborde les relations homme-femme. Les douze morceaux veloutés de ce dandy hédoniste de 21 ans, tous en français, résonnent comme autant de pierres bâties dans le jardin d'Eden. ■



À l'affiche cette année, le punk celtique des Ramoneurs de Menhir, le groupe de Loran, le guitariste des Bérurier Noir.



LFM RADIO SUMMER CHALLENGE

Qui relèvera le défi des Olympiades estivales ?

Cet été, rejoignez **LFM Radio** sur les îles de loisirs des **Boucles de Seine**, à **Mousseaux** et du **Val de Seine**, à **Verneuil-sur-Seine**, pour nos **Olympiades inter-bases**.

Vous pouvez participer **GRATUITEMENT** à notre Summer Challenge ! Pour cela, rejoignez-nous au Village Sportif et Culturel qui sera installé sur l'île de loisirs de votre choix, aux dates indiquées ci-dessous. Sur des créneaux d'une heure, venez jouer à nos jeux : blind-test, quiz, check t lyrics, et autres surprises...

Ce sera l'occasion de tenter de remporter plusieurs lots tels que la rencontre avec des artistes, assister à une émission en direct, passer une journée à **LFM Radio** et enregistrer une émission. Vous avez également la possibilité de remporter la visite des studios Temps Plein Music, basés à Verneuil-sur-Seine.

Rejoignez-nous au Village Sportif et Culturel de l'île de loisirs des Boucles de Seine à Mousseaux, du 24 juillet au 4 août ET à celui de l'île de loisirs

du Val de Seine à Verneuil-sur-Seine, du 31 juillet au 11 août. Vous pourrez également profiter des autres activités : rugby, basket, escalade, jeux d'eau...

De nombreuses activités prévues

Venez profiter des grands espaces qu'offrent les îles de loisirs, et relever le **LFM Radio Summer Challenge** !

Pour les structures jeunes, n'hésitez pas à contacter Manon au 01.30.92.58.91 pour réserver vos créneaux ! Pour les familles, rendez-vous sur place à partir du 24 juillet ! ■

LFM Radio Summer Challenge est une action menée avec le soutien de la Région Ile-de-France, de la Préfecture des Yvelines, du Département des Yvelines et de la Communauté urbaine GPSEO.

LFM RADIO
Summer Challenge
BLIND TEST - QUIZ - JEUX
Participe **GRATUITEMENT**
aux *Olympiades Interbases* avec

BOUCLES DE SEINE À MOUSSEAUX
Du 24 juillet au 4 août

VAL DE SEINE À VERNEUIL-SUR-SEINE
Du 31 juillet au 11 août

REMPORTE
L'ENREGISTREMENT D'UNE ÉMISSION À LFM RADIO

UNE RENCONTRE AVEC UN.E ARTISTE **UNE VISITE D'UN STUDIO D'ENREGISTREMENT PROFESSIONNEL**

RÉSERVEZ AU 01.30.92.58.91
@LFMRADIO

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				7	2	8		
3	7			5		4		
4				3	5		6	
1				2		9		
	9			6				
7	8			9		3	2	
5	2					8		
				6	9			
9	1		4	5	8			2

SUDOKU : niveau difficile

	2			7				
3	1		8	6		4	5	
8			9		6			
						9		
			6	9				1
4	1		7					
2								7
			8		1			3
5	7							

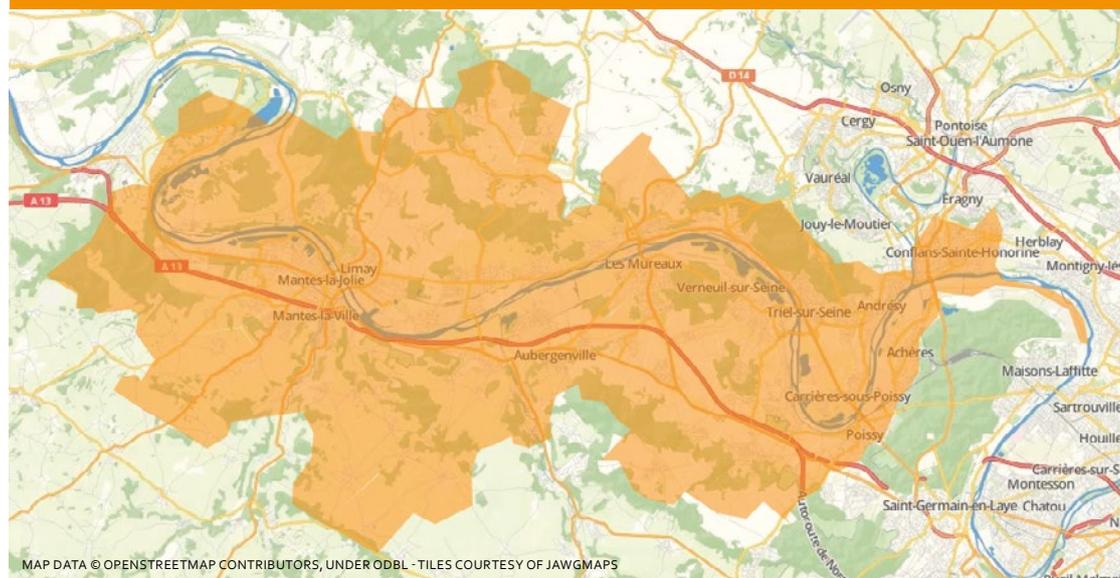
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°350 du 21 juin 2023 :

6	4	7	9	3	5	8	2	1
2	8	5	4	6	1	3	9	7
3	1	9	8	2	7	4	5	6
7	9	2	6	8	4	1	3	5
1	6	8	7	5	3	9	4	2
5	3	4	2	1	9	6	7	8
4	7	6	5	9	8	2	1	3
9	2	1	3	7	6	5	8	4
8	5	3	1	4	2	7	6	9

4	9	3	7	8	6	5	1	2
2	1	5	4	9	3	6	7	8
7	8	6	1	5	2	3	9	4
3	2	9	8	4	7	1	6	5
5	7	4	6	3	1	2	8	9
1	6	8	9	2	5	4	3	7
8	5	7	3	6	4	9	2	1
9	3	2	5	1	8	7	4	6
6	4	1	2	7	9	8	5	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Actualités, culture : Yaëlle Ulderich
Actualités, culture en page : Patrick Auffret
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

70%

C'est le pourcentage de notre flotte
roulant grâce à une énergie propre

Retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux :



@Sepur



@Groupe_Sepur



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires